

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024

Convocation adressée par Madame le Maire, Laëtitia BOURJAT, le 19 mars 2024.

Présents : Hervé Besson - Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Mathilde Bourret - Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Denis Mandon - Éric Roche - Romain Serpenet

Absent excusé : Simon Rosant (pouvoir à Hervé Besson)

Le quorum est atteint.

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 19H00 à 21H00, sous la présidence de Denis Mandon, 1^{er} adjoint au maire pour le vote du CA.

Madame Mathilde Bourret est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 20 février 2024

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal du 20 février 2024 est adopté.

1. Coordination générale

Un point de situation est fait par madame le maire sur l'état d'avancement des dossiers et travaux en cours concernant : -le PCS (plan communal de sauvegarde) -ADN (déploiement fibre optique), -le SCOT Syndicat mixte du Grand Rovaltain Ardèche Drôme, -la DECI (défense extérieure contre les incendies).

2. Finances

Approbation du compte de gestion dressé par le receveur municipal :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés **approuve le compte de gestion du Budget Principal dressé par le SGC d'Annonay pour l'exercice 2023 ; autorise et mandate Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération. (Délibération 2024/0005)**

Approbation du compte administratif 2023 :

Sur le rapport de Madame le Maire, sous la responsabilité de Denis Mandon, 1^{er} adjoint, après la sortie de Madame le Maire, et après en

avoir délibéré et procédé au vote, le conseil municipal **décide d'approuver le compte administratif 2023 du budget principal tel que présenté ci-dessous, de reconnaître la sincérité des restes à réaliser, d'autoriser et de mandater Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération. (Délibération 2024/0006)**

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		90 871.01 €		118 459.28 €		209 330.29 €
Opérations de l'exercice	415 164.64 €	349 219.74€	115 118.25 €	210 281.20 €	530 282.89 €	559 500.94 €
Total	415 164.64 €	440 090.75 €	115 118.25 €	328 740.48 €	530 282.89 €	768 831.23 €
Résultat de clôture		24 926.11 €		213 622.23 €		238 548.34 €
Restes à réaliser	136 079.83 €	151 264.57 €				

Affectation de résultat budget principal :

Considérant l'excédent de fonctionnement, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés **décide de reporter la somme de 24 926.11 € au compte 001 en recette d'investissement au BP 2024 et 213 622.23€ au compte 002 en recette de fonctionnement au BP 2024. (Délibération 2024/0007)**

Vote des taux de la fiscalité directe locale 2024 :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés **décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024 qui seront donc les suivants : Taxe foncière sur les propriétés bâties à 32.71%, Taxe foncière sur les propriétés non bâties à 55.32% et Taxe d'habitation à 7.62%. (Délibération 2024/0008)**

Subventions aux associations année 2024 :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés **décide d'accorder les subventions suivantes (Délibération 2024/0009) :**

- Anciens combattants : 250.00€
- Bibliothèque Pour Tous de Saint Félicien : 150.00€
- ADMR Les Trois Rivières : 300.00€
- ACCA Vaudevant : 100.00€
- Secours Populaire antenne Saint Félicien : 50.00€
- Comité des Fêtes Vaudevant : 500.00€ + 1000.00€ pour le tir du feu d'artifice
- -FCPA Football Club du Plateau Ardéchois : 100.00€
- -Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Félicien : 200.00€ à titre exceptionnel pour acquisition d'une autolaveuse.

3. Voirie/cimetière

Cimetière :

Suivi régulier des concessions à renouveler.

Voirie :

Concernant le programme de voirie 2024 et les travaux à prévoir, le chiffrage est en cours et fera l'objet d'une validation lors d'un prochain conseil municipal.

Les travaux confiés au cabinet Geoa concernant la finalisation du projet d'aménagement d'un parking à Sauze et la mise en place d'un sens unique au chemin du Pigeonnier, sont en cours.

4. Bâtiments communaux

Travaux de rénovation des bâtiments communaux :

Suite à l'intervention de l'entreprise Reynaud-Buisson pour la pose de menuiseries (local sous la salle des fêtes) il convient de valider un devis complémentaire (+3 385 € HT) pour la fabrication et pose de deux volets en bois, la mise en place de ferme porte (WC public) et d'un organigramme (11 cylindres, clés avec carte) en remplacement des travaux envisagés pour la fabrication d'une rampe d'accès (-2 400 € HT), ce qui représente un montant de travaux supplémentaire de 985 € HT). **Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise Reynaud-Buisson (Délibération 2024/0010)**

L'installation d'un portillon a été effectuée par l'entreprise Daniel Vert, au bas de l'escalier donnant accès à la terrasse d'un logement communal.

La peinture des volets du bâtiment communal (mairie et logements) est en cours par l'employé communal.

La démarche pour l'installation d'un nouveau compteur électrique est en cours auprès d'Enedis. Celui-ci sera dédié uniquement au raccordement de la salle des fêtes et de la halle.

Projet de construction de deux logements (maison d'habitation) à Pervençères :

Le marché de consultation des entreprises sera mis en ligne début avril.

5. Aménagement Urbain

Abribus : la réalisation d'une pente PMR et la pose d'une barrière sont prévues. Devis en cours.

Il conviendra également de déplacer la vitrine d'affichage située place des cerises et de la fixer sur le mur du gîte d'étape.

Le remplacement d'un potelet endommagé est également à prévoir au droit de la RD 115.

Aménagement cour de l'ancienne école : l'aménagement de cet espace est en cours de finalisation. La pose des ferronneries par l'entreprise Daniel Vert a débuté.

6. Eau et Assainissement

RAS

7. Éclairage public

Pour une parfaite information de la population, deux panneaux signalant l'extinction de l'éclairage public la nuit seront mis en place (un panneau à chaque entrée d'agglomération).

Le SDE a été contraint de reporter le rdv prévu ce jour, pour la programmation de l'horloge astronomique.

8. Information/Animation

Évènements passés

Matinée boudin de l'ACCA : a rencontré un vif succès.

Prochains évènements

Rallye ASA Haut Vivarais le 26-27 avril 2024 ; Ardéchoise 2024 (décoration et animation sont à prévoir).

Animation en lien avec arche agglo « partir en livre » : le 20 juillet 2024, création d'une fresque participative sur le mur de la halle.

Journées du patrimoine : le 21 et 22 septembre 2024

9. Transports scolaires

RAS

10. Chemins de randonnées

Les démarches sont en cours pour la mise en place d'une passerelle à Létrimaille.



Madame le Maire, Laëtitia Bourjat	Secrétaire de séance, Mathilde Bourret
	

La date du prochain conseil municipal sera programmée ultérieurement.
Date d'affichage : 11 avril 2024